



Informatique Air France

Une autre voix
Un autre choix



CE DGSI août 2018

L'actualité du moment, c'est bien sûr le choix de Benjamin Smith, actuel n°2 de Air Canada, pour remplacer JM Janailac sur l'un de ses trois postes, en l'occurrence celui de directeur général d'Air France KLM.

Au passage, le salaire a été multiplié par quatre pour un montant annuel de 4,25 M€ (et si on considère qu'il ne reprend qu'un tiers du boulot, on vous laisse faire le calcul ...). Forcément, ça interroge. Ça interroge d'autant plus que le conseil d'administration a été capable de donner son accord pour cette négociation salariale mais dans le même temps, de parfaitement ignorer les revendications de l'intersyndicale. Deux poids, deux mesures. L'intersyndicale a choisi de ne pas perturber le programme été, mais la direction doit prendre conscience qu'il va falloir rapidement parvenir à un accord négocié, maintenant.

Informations générales compagnie : activité soutenue mais ponctualité très dégradée

Activité d'été soutenue avec 140 000 passagers par jour mais beaucoup de perturbations avec pour résultat en juillet, un D0 à 25% et un NPS à 2 (62% des passagers ont connu une perturbation).

Résultats 1^{er} semestre 2018 : sortir du conflit, vite

Début août, le comité de direction collégiale d'AF-KL présentait les résultats du groupe à la presse qui titrait : "AF-KL dans le vert au 2^{ème} trimestre malgré un fort impact des grèves", "Résultats supérieurs aux attentes", "trafic passagers et recette unitaire en hausse", "pas de baisse drastique des contrats corporate". Bref, un discours officiel plutôt positif dans le contexte.

Au CE DGSI, la musique est toute autre : "forte dégradation des résultats du groupe AF-KL et du groupe AF" et le ton est clairement à pointer du doigt les grèves intersyndicale et à la maintenance. Pas un mot sur le coût de la désorganisation chez Hop, des 600 annulations de vols en juin ou des 20 M€ de provision liée à la perte du contrat Alitalia. Evidemment, ces grèves sont longues et très pénalisantes pour les comptes (et aussi pour les salaires des grévistes) et nous aurions préféré une négociation efficace qui aurait permis une sortie rapide du conflit pour un coût d'environ 200 M€ (si augmentation de 6%). Au lieu de cela, la direction a laissé pourrir, tardant à se mettre à la table des négociations, escomptant et glosant sur l'essoufflement de la grève pour finalement jouer le va-tout de la consultation. C'est un échec sur toute la ligne et la direction ne semble même pas en avoir conscience.

Compensations clients : supprimer la cause

A plusieurs reprises, nous avons entendu lors des CE, une petite musique sur la part croissante des compensations clients. C'est un fait : les associations de consommateurs se sont emparées de ces questions qui sont maintenant bien connues du grand public. Il faut prendre le sujet comme il se doit : il existe une réglementation européenne des droits du passager, Air France doit s'y conformer et cela a un coût. Pour l'éviter, une seule solution : résorber les causes de retard et d'annulation.

Informations DGSI : s'emparer des irritants du quotidien

Deux indicateurs sont dans le rouge : 1,05% pour les retards avions (incident Amadeus le 30/07) et 35% d'incidents suite changements.

Projet LTE-4G

AF s'associe à ADP pour demander une fréquence 4G à l'ARCEP (mutualisation des coûts et garantie de 50% de la bande passante pouvant même être dépassé). ADP semble incontournable puisque seule habilitée à intervenir sur le matériel et pour disposer d'un réseau pour les avions au large. A notre question, N.Nelson répond que ce sera exploité par Hubone (à quel coût ?).

Irritants du quotidien

Depuis que la direction a décidé de recenser les irritants du quotidien, nous posons la question en réunion DP de la liste de ce qui est remonté et pris en compte. Car des irritants, nous en parlons tous les mois en DP : trajets QVI/TLS complexifiés, longs et

coûteux alors que parfois Easyjet propose des tarifs très avantageux, déménagement envisagé de l'équipe administration sécurité alors que cette équipe est cruciale pour l'exploitation, plafond hôtelier à la baisse, délai et chicaneries des remboursements d'OD, aménagements de locaux ou casiers pour les cyclistes, passage en openspace à marche forcée à l'Astrolab sans avoir fait au préalable un bilan honnête et exhaustif de l'aménagement du 4ème étage, et question récurrente des GP

Réponse de N.Nelson : on ne pourra pas tout faire (sic!) ... Il ne faudrait pas que finalement, toute la démarche se résume à un coup de barbouille de ci, de là, et quelques dalles de moquette changées, pour que notre directeur se donne le sentiment d'avoir écouté les personnels ...

Réorg B2C

Suppression du pôle et donc du poste vacant de responsable de pôle. Le RLP gèrera en direct les différentes activités. Il ressort des discussions que les 13 internes de l'équipe se sentent noyés dans une masse d'externes, et vivent un sentiment d'abandon entraînant de la souffrance. La direction promet d'aller rencontrer les personnels pour leur donner une visibilité sur leur avenir. A notre avis, le CHSCT de Valbonne devrait intervenir rapidement.

CDS : Déclaration commune Sud Aérien/Unsa, soutenue par FO et CGT

Le mois dernier, la réaction de la direction à la présentation du rapport Secafi nous a laissé sur la désagréable impression qu'aucune des préconisations faites par les experts ne serait retenue. En conséquence, Sud Aérien a sollicité une rencontre intersyndicale pour apporter une réponse unitaire lors du CE d'août. La CFDT n'a pas trouvé le temps de venir en discuter, nous avons donc fait la déclaration commune Sud Aérien/UNSA/FO suivante :

Lors du CE du 25 juillet dernier, la société SECAFI a présenté son rapport suite à la mission d'éclairage sur le projet de mise en place de MDC Managed Delivery Centers (ex CDS) qui lui avait été confié, rapport qui préconise différentes pistes alternatives au projet initial de la direction.

Pourtant, dans la foulée de la présentation de ce rapport, un point d'avancement du projet MDC était fait par le responsable groupe des développements qui montrait une poursuite du projet à l'identique (depuis la suspension de l'externalisation en Inde le 13 février 2018).

Malgré les dénégations de la direction, le choix a été fait de ne pas suivre les préconisations de Secafi.

Comme l'affirme notre directeur : « la mission d'éclairage apporte des éléments complémentaires mais ne changera pas la stratégie ».

Nous, élus au CE SI, demandons à la direction de prendre effectivement en compte les préconisations des experts :

- ***Renforcer significativement le plan d'embauches au DEV, quantitativement et en élargissant le niveau d'embauche. Le plan actuel permet tout juste de remplacer les départs naturels***
- ***Renforcer significativement les partenariats avec les sociétés sous-traitantes afin de leur donner une visibilité à plus long terme que 3 mois***
- ***Assurer la proximité géographique des équipes en proposant un plan d'investissement immobilier sur les centres***

plutôt que de s'engager sur la piste hasardeuse des MDC dont rien ne certifie qu'elle permettra de répondre aux besoins de nos clients et qui fait peser toujours un risque fort d'externalisation offshore si les économies n'étaient pas au rendez-vous (objectif DGSI de réduction de 1,5% du coût unitaire par an).

Commentaires : pas de commentaire ...

Projet « Airport Disruption »

La direction a présenté ce projet de gestion des aléas au niveau de l'exploitation sol et en premier lieu au HUB. La direction vante le nouveau mode projet en trois temps, innovation (Hackaton, participation de startup), puis premier lot en mode agile (Most Valuable Product) et puis consolidation et industrialisation. Le taux de sous-traitance très élevé dans ce domaine innovant, l'utilisation de composants entièrement externalisés (Amadeus pour le rebooking massif et LEA BOT pour les robots conversationnels) et une opacité sur le budget engagé nous font voir ce projet sous un angle bien plus mitigé. Nous avons également insisté sur le fait que les clients n'attendent pas seulement des traitements informatiques pour répondre à leurs attentes en cas d'aléa, mais des personnels capables de gérer sereinement ces problématiques complexes.

SUD Aérien au CE DGSI : Sophie Hubert-Rigon, Christophe Pesard

SUD Aérien – E-mail : dgsi@sud-aerien.org Site web : sud-aerien.org

